

Changez d'Air

Donnez de la hauteur à vos loisirs Nature !

CHANGEZ D'AIR

10 rue du Grand Pont
74270 FRANGY

Tél : 04 50 27 98 21

E-mail : changezdair@yahoo.fr

www.changezdair.com

Eurl au capital de 4000 €

Siret 804881365

Immatriculation Tourisme : IM074150004

N°Assurance RCP : MMA 107 482 250

St Jacques de Compostelle

Camino Primitivo

Oviedo - Lugo

2-12 octobre 2026



Les points forts du séjour :

- Une vraie étape sur les chemins de St Jacques : 9 jours de marche pour vraiment s'imprégner de l'ambiance.
- Le parcours historique que le roi Alfonso II a réalisé au 9° siècle et a ainsi créé la ville De Santiago de Compostella.
- Les paysages de montagnes des Asturies et de hauts plateaux de Galice, un régal pour les yeux et l'esprit ...
- Les hébergements sélectionnés et le transport des bagages entre les étapes.



Itinéraire détaillé :

J 1 : Genève - Bilbao - Oviedo

Après le vol de Genève, transfert en bus vers Oviedo.

J 2 : Camino primitivo

C'est sur cet itinéraire que le roi des Asturies est parti attester des reliques de St Jacques, on est vite dans l'ambiance avec les petits villages garnis d'ermitas et de horreos reliés par des chemins ancestraux : les calzadas.

**Les fameux greniers :
horreos**

J 3 : Cœur des Asturies

Une étape fort belle et bucolique, une campagne tranquille et fleurie ; passage à proximité du gigantesque Monastère de Salvador de Cornedalla, pour terminer dans le riche centre historique et animé de Salas.

J 4 : La montagne

On prend de l'altitude pour arriver sur un altiplano où on pourra savourer les chemins à travers champs et bosquets.

Tineo recèle de belles maisons de la Renaissance asturienne dont un palais où nous passerons la nuit !

J 5 : Tineo Pola de Allende

Encore une belle étape de montagne avec des petits villages typiques des Asturies.

La gastronomie locale sera là pour nous réconforter.

J 6 : Hauts Plateaux d'Asturies

Sauvage et belle, on passera le point culminant du primitivo à 1146 m. On est loin de tout, haut perchés.

J 7 : Barrage de Saline

Encore un peu de hauteur avant de plonger vers le barrage construit en 1950, on remonte ensuite vers Grandas ou substitue une très belle collégiale du 12°

Marche en altitude



J 8 : Entrée en Galice

Toujours entre 900 et 1000 mètres d'altitude, on se sent loin, au bout de l'Europe avec une vie rurale préservée.
Nuit à Fonsagrada, capitale du poulpe...

J 9 : Hauts Plateaux de Galice

On continue sur des paysages de montagne – campagne avec les horreos différents de ceux d'Asturies : la chaume remplace la pierre.

J 10 : Fin de la montagne, retour à « la civilisation » :

Lugo

Une longue étape qui nous mène à une très belle ville entourée de remparts, le pèlerin qui a traversé la montagne y toujours bien accueilli.

J 11 : Retour en avion

Le matin, après un temps de repos,
Direction l'aéroport pour un retour sur Genève



Renseignements supplémentaires :

Transport vers et depuis le début et fin de rando (à réserver et payer vous-même)

Le plus pratique : Easy Jet mais autres options de votre choix, train ou bus longue durée

Détails Genève - Bilbao par Easy Jet & Santiago - Genève:

Aller 2 octobre

~~Horaires : 12h20 arrivée - 14h~~ 6h10 arrivée 7h50

Retour le 12 octobre

Horaires 15h25 Arrivée 17h30

Tarif au 5 janvier 2026 : 125 € (hors bagages)

Le billet est à acheter vous-même mais on peut vous aider à le faire, n'hésitez pas !

Le voyage étant garanti à partir de 5 personnes, nous vous recommandons de vérifier que le voyage est bien confirmé avant d'acheter le billet.

Rendez vous :

A Genève ou Bilbao ou Oviedo (aéroport ou station de bus). Fin à Lugo ou Santiago

Niveau : niveau moyen (moyenne de 25 km par jour)

Tps de marche, kilomètres et dénivelés positifs (+) et négatifs (-)

J 2 : 6h15 25 km 350 m + 550 - **J 3 :** 21km 5h30 650 m + 450 - **J 4 :** 19km 5 h 700 m + 300 - **J 5 :** 28 km 7 h 700 m + 900 -

J 6 : 18 km 6 h 700 m + 1100 - **J 7 :** 20 km 4 h 500 + - 850 m- **J 8 :** 28 km 7 h 800 m + 400- **J 9 :** 24 km 6h 750 m + 900 -

J 10 : 30 km 8 h 400 + - 650

Encadrement :

L'encadrement sera fait par un **accompagnateur en montagne diplômé d'état de l'équipe de Changez d'Air**

Les itinéraires pourront être modifiés en fonction des conditions météorologiques et du niveau du groupe.

Hébergement : Chambres de 2 ou 3 en hôtels, auberge de pèlerins et palaces !!

sauf 1 nuit en dortoir au palace (J 4) et 1 nuit en auberge - dortoir J 6

Chambres individuelles possible 8 nuits sur 10, nombre limités et sous réserve de disponibilité

Repas : pique nique tirés du sac

Repas et petit déjeuners à l'hôtel et au restaurant

Matériel à prévoir :

Pour le transport des bagages : une petite valise ou sac de sport qui sera transporté (max : 12 kg)

Pour la rando : sac à dos 30 litres, chaussures de randonnée (+ 1 paire de sandales pour le soir) bâtons, vêtements adaptés à la rando en montagne: chauds, respirant et imperméables, protection solaire, lunettes, petites guêtres (stop tout)

Pour la nuit : petit nécessaire de toilette, sac à viande, boules quies.

Pour les repas : boîte à pique nique avec couvert et verre

+ une mini trousse de pharmacie avec élastoplaste, biogaze ou 2ème peau" (type Compeed), gaze, désinfectant et aspirine.

+ Papiers d'identité, assurance, carte bleue, carte vitale européenne

Changez d'Air

Donnez de la hauteur à vos loisirs Nature !

CHANGEZ D'AIR

10 rue du Grand Pont
74270 FRANGY

Tél : 04 50 27 98 21

E-mail : changezdair@yahoo.fr

www.changezdair.com

Eurl au capital de 4000 €

Siret 804881365

Immatriculation Tourisme : IM074150004

N° Assurance RCP : MMA 107 482 250

St Jacques de Compostelle 2-12 octobre 2026

CONTRAT

Le programme de l'activité figure en page 1 du document.

Tarif : 1870 €

Comprenant la mise en place de l'activité, l'encadrement montagne, le transport des bagages, la pension complète pendant le circuit de marche (du repas du soir J1 au petit déjeuner du J11)

Ne comprend pas les transports : avion et bus sur place, les repas hors ceux décrits ci-dessus.

Contrat à renvoyer signé dès reception avec un acompte de 800 €+ le paiement des options choisies.

Le solde sera à régler au plus tard le 1^{er} septembre.

Attention : Réservation valable dans la limite des places disponibles le jour de la réception du contrat.

Options : Cocher et rajouter le paiement à la réservation

- ☐ Aide à l'achat du billet d'avion (avec votre carte bancaire) : 50 €
- ☐ Nuit en Chambre individuelle J 1 3 4 5 7 8 9 10 (8 nuits sur 10) : 256 € sous réserve de disponibilité
- ☐ Nuit en Chambres de 2 ou 3 le J 4 : 64 €
- ☐ Assurance Annulation : 3.7 % du total, faites votre calcul

_____ x .037 = _____ arrondissez l'euro supérieur = _____ € (fortement conseillée)

- ☐ Assurance rapatriement : 20 €
- ☐ Navettes en bus depuis et vers les aéroports de Bilbao et Santiago : horaires et tarif à définir courant mars : 70 € (peut être sujet à modification courant mars)

Pour payer par virement Iban : FR76 1810 6000 3296 7359 3216 866 changez d'air

Les éventuels frais de transferts bancaires sont à votre charge

Conditions de vente et d'annulation du client :

Voir les conditions de vente et d'annulation ci jointes au programme

La signature avec bon pour accord entraine l'acceptation de ces mêmes conditions

La souscription de l'assurance annulation proposée ou une Assurances personnelle permet le **remboursement de la différence des sommes non remboursées par Changez d'AIR**

Les motifs d'annulation sont définis par l'assurance.

Changez d'Air assure seulement la souscription de l'assurance.

Mme Mr

Adresse :

N° passsport, et dates de validité et d'émission

Date de naissance

Téléphone :

Mail :

Date :

Signature (précédé de bon pour accord) :

CONDITIONS DE VENTES & D'ANNULATION

CHANGEZ D'AIR

10 Rue du grand pont 74270 FRANGY

Site Web : www.changezdair.com

Eurl au capital de 4000 €

Siret 804881365

N°Assurance RCP : RCP HA 0505151

Garantie financière : 1000715151/1 Groupama

Confirmation d'un dossier ou prestation :

1/ Après acceptation de notre devis, le client s'engage à le renvoyer avec la mention manuscrite « bon pour accord », afin de confirmer la prestation demandée.

Un acompte d'environ sera à versé pour toute réservation et le solde selon date fixé sur le contrat (sauf pour les sommes inférieures à 250 €, le total sera à payer à la réservation)

2/ Le contrat lie le client à Changez d'Air, pour le respect du travail mis en œuvre et des conditions de mise en application de celui-ci.

3/ Changez d'Air s'engage à fournir les prestations requises selon devis ou facture, dans un cadre légal d'activités de montagne encadrées par des professionnels diplômés d'état (Guide de Montagne, Accompagnateur en Montagne et Moniteur), conformément à la déontologie et la législation encadrant ces activités.

4/ Changez d'Air certifie l'exactitude et la conformité des diplômes des professionnels exerçants pour lui. Tous les professionnels dépendent du diplôme d'alpinisme, (les guides et les accompagnateurs en particulier) et sont à jours de leur recyclage obligatoire (tous les 6 ans sous l'égide de l'ENSA). Celui-ci leur confère le droit d'exercer contre rémunération selon les règles juridiques et sécuritaires qui encadrent la profession.

5/ Changez d'Air confirme et atteste être en possession de toutes les autorisations administratives et de garanties d'assurance pour l'exercice des activités proposées dans le cadre de sa structure (Syndicat Professionnel conduit par un directeur).

6/ Changez d'Air s'engage à fournir des prestations de qualité et s'engage à veiller à la sécurité de tous les participants, pour autant que l'équipement de chacun soit adapté aux activités de montagne. Pour la moyenne montagne été/hiver : bonnes chaussures de marche à semelle crantées, baskets ou chaussures de montagne. (Aucune chaussure de ville ne sera acceptée : chaussures en toiles, bottes ou chaussures ouvertes etc...)

-Concernant les sacs, seuls sont autorisés les sacs à dos de montagne, pour la sécurité et le confort des participants.

En aucun cas les sacs de villes ou sacs à bandoulières seront acceptés.

6bis/ Si les clauses du §6, n'étaient pas respectées, le professionnel sera en droit de refuser la participation du client pour des raisons sécuritaires. La prestation ne sera alors pas assurée et le client ne pourra prétendre à aucun remboursement. .

7/Météo : proposant des activités de pleine nature en montagne, nous sommes tributaires les uns les autres des conditions météorologiques. A partir du moment où une prestation est confirmée par un client, nous contrôlons régulièrement la situation climatique. En cas d'incertitude découlant d'un phénomène perturbé (dépression), Changez d'Air suit jour par jour et heure par heure l'évolution.

Nous sommes les seuls à prendre la décision de maintenir ou d'annuler une prestation confirmée. Le client ne peut en aucun cas prendre par lui-même cette décision et de fait s'expose d'office aux conditions et aux pénalités d'annulation (Cf § 10 frais d'annulation). Nous avons en effet l'expérience, la connaissance de la montagne et en particulier celle de notre massif. Si nous jugeons que l'activité est réalisable (tjrs en relation avec la météo incertaine), elle sera alors assurée.

Le manque de neige n'est pas une condition d'annulation de sortie en raquette et dans ce cas les randonnées se feront en mode pédestre, sans raquettes.

7 bis La météo pourra conduire Changez d'air a modifié le programme pour la sécurité et le confort de tous et chacun.

Le client ne pourra dans ce cas pas demander de dédommagement pour les prestations non effectuées.

7 ter/ Seule la pluie installée et persistante, les risques d'orage forts, le brouillard épais, les chutes de neige fortes avec risques d'avalanche peuvent justifier l'annulation d'une prestation, afin de ne pas compromettre le confort et la sécurité des clients et de celle des enfants en particulier.

Si Changez d'Air annule une prestation pour les raisons météorologiques (selon § 8), il le fera au plus tard la veille ou le matin même de la prestation. Le client est tenu informé régulièrement des différentes étapes qui conduiront à cette décision. Nous nous engageons alors à rembourser intégralement la prestation (si acompte ou solde versé avant la prestation), ou alors si le client le souhaite une date de remplacement sera alors proposée.

8 / Changez d'air s'autorise d'annuler (en cas d'insuffisance d'inscrit par exemple) un voyage au plus tard 3 semaines avant le départ pour les voyages de plus de 6 jours.

7 jours avant le départ pour un voyage de 2 à 6 jours

48h avant le départ pour un voyage de 2 jours maximum

Le client en sera informé à ce moment-là et ne pourra prétendre à aucun remboursement que ce soit, autre que celui intégral des sommes versées.

9/Conditions d'annulation classique

Elles varient selon les circuits ou voyage, se référer au contrat

Sans conditions spécifiques affichées sur le contrat, les conditions type ci dessous s'appliqueront :

De l'inscription à 45 jours avant l'activité, 30 % seront retenus

De 44 à 30 jours avant l'activité, 50 % seront retenus

De 29 à 15 jours avant le voyage, 70 % seront retenus

De 14 à 9 jours avant le voyage, 80 % seront retenus

De 8 à 2 jours avant le voyage, 90 % seront retenus

Moins de 48 h avant le voyage, 100 % seront retenus

De même, en cas d'annulation en cours de séjour, aucun remboursement ne sera fait.

En cas d'interruption de séjour, les clients signataires ne pourront demander aucun dédommagement une fois le week end engagé

La souscription de l'assurance annulation proposée par Changez d'Air ou une assurance personnelle permet le remboursement de la différence avec les sommes non remboursées par Changez d'Air.

Les motifs d'annulation sont définis par l'assurance. Changez d'Air assure seulement la souscription de l'assurance

Ces conditions sont à demander par le souscripteur au moment de l'inscription.

Les primes versées pour l'assurance **ne sont jamais remboursables** même si le voyage est annulé pour cas de force majeur.

9 bis / Conditions d'annulation couple ou duo

Si un couple ou un duo ont réservé une chambre twin ou double pour eux et que l'une des personnes venait à annuler, la différence entre chambre double et single sera à la charge de la personne qui annule, en plus des autres frais d'annulation.

Ceci est du au fait que souvent le prix des chambres singles et doubles est très proche et engendre un cout supplémentaire très important

9 ter/ Conditions d'annulation groupe

Lors d'une journée ou un séjour organisé et réservé par un groupe constitué, le tarif est fixé en fonction du nombre de personnes donnés lors de l'élaboration du projet.

Si le nombre définitif venait à être modifié la part manquante sera à répartir entre les personnes inscrites.

10/ Annulation de la part de Changez d'Air cause Confinement ou incapacité de voyager

Si un voyage ne peut pas se faire cause confinement ou autre raison du au COVID 19, Changez d'Air informera au plus vite les clients de l'annulation du voyage.

Et proposera une autre date de voyage avec un avoir sur les sommes versées sans autre frais

Cet avoir sera valable un an et sera remboursé au bout d'un an si non utilisé

Les clients seront libres d'accepter cet avoir ou de se faire rembourser

En cas de mesures de contraintes sanitaires (test, vaccins) imposé par un pays, une région visités, les clients devront faire le nécessaire pour être en conformité avec ces règles.

Les conditions d'annulation classiques s'appliqueront en cas d'annulation

11/ Pour les voyages avec billets d'avion ou autres moyens de transport, Changez d'air conseille des vols ou autre moyen de transport mais n'est pas responsable de l'annulation, du report ou retard d'un vol ou autre bus, train etc.

Le client ne pourra pas demander de dédommagement ou autre remboursement à Changez d'air des prestations terrestres suite à un problème lié à ces transports.

Tout changement d'horaire de vols ou train entraînant une modification de transport, d'hébergement ou restauration prévus dans les prestations achetée à Changez d'air et qui engendrera un surcout sera à prendre en charge par les clients.

12/ Transferts depuis les rendez vous et dispersion

Si un client choisi un horaire, un jour différent du rendez et de la dispersion du groupe proposé, les frais de bus, taxi ou autre frais d'acheminement et de tout autre cout sera à sa charge

13/ Force majeure – Changement de programme

En cas de force majeure : intempérie, accident, attentat, grève, retard de bus, train ou avion, accident de circulation, fermeture d'un hôtel, d'un musée, d'un restaurant, le niveau des participants ou tout autre changement indépendant de Changez d'Air, Changez d'Air peut être amené à modifier le programme. Ceci pour la sécurité et le confort de tous et de chacun.

Dans ces cas, les clients ne pourront pas demander de dédommagement pour les prestations ou une partie du programme non effectuée.

14/ Lors des déplacements en mini bus, une participation est demandé au client, les dommages corporels sont bien sur assurés **mais pas les bagages** ou effet personnels en cas de vols ou perte de ceux-ci.

Il est demandé aux voyageurs de garder les affaires ou biens précieux sur eux lors des haltes par exemple.

14bis / Lors des déplacements en covoiturage, la même participation est proposée aux co-voitureurs.

Changez d'Air n'est pas responsable des événements qui pourraient se produire pendant le covoiturage : panne ou autre.

Les personnes acceptant les co-voitureurs doivent être assurés pour eux et les autres, et également pour l'assistance en cas de problème du véhicule.

Si la personne qui devait prendre sa voiture doit annuler, les autres doivent trouver une solution pour participer au voyage. Changez d'Air ne prend pas en charge la différence de cout.

15/ Lors d'hébergement en hôtel ou chambres d'hôtes, la base est de 2 personnes par chambre ou 3 selon le nombre impair ou paire de participants sachant que les chambres ne sont pas mixtes sauf cas exceptionnel.

16 / Assurances

Les participants aux voyages et randonnées doivent être assurées en responsabilité civile ainsi qu'en rapatriement si besoin.

Les participants doivent être en possession de leur carte vitale, ou équivalent pour voyages à l'étranger, et être capable d'avoir un contact avec leur assurance.

Changez d'Air n'est pas tenu de prendre en charge les éventuels frais de rapatriement ou de secours

Une assurance est proposé, voir chapitre 10/

17 / Inflation :

Compte tenu de l'inflation des prix des matières premières, il se peut que Changez d'air soit amené à répercuter celle-ci sur le tarif des voyages, journées et séjours.

Le client en sera alors averti au moins 15 jours avant le départ.

Partie groupe scolaires, jeunesse

Les écoles, les centres de loisirs et les centres de vacances : Concernant ces groupes, nous demandons (au même titre que vos organismes de tutelle) un minimum d'encadrant pour seconder le professionnel et assurer la sécurité des enfants. Le professionnel assure un transfert de responsabilité sur des animateurs, instituteurs ou parents, qui au final dépendent de lui seul. Ils se doivent aussi de faire respecter toutes les consignes.

-Sur le terrain il est le seul habilité à prendre toutes les décisions qui dépendent de la gestion du groupe et de sa sécurité.

-Le nombre de personnes autorisées (pour des questions de pratiques et d'assurance) est variable en fonction de l'activité réservée. Il sera précisé par téléphone dans un premier temps et communiqué sur le devis ou facture par ailleurs.

Changez d'Air confirme et atteste être en possession d'un agrément émanant de l'Education Nationale (vous référer à la liste des activités sportives de montagne couvertes par le rectorat www.education.gouv.fr).

Ce dernier est valable 5 ans et renouvelable au bout de cette période.